



Concrétiser le droit à un logement convenable pour les réfugiés et les nouveaux arrivants racisés

*Ceci est un document thématique parmi cinq présentant les enjeux prioritaires en matière de plaidoyer identifiées par le **Projet de lutte contre le racisme** du CCR. L'identification des priorités a été guidée par les organisations membres et par des consultations avec des personnes ayant des expériences vécues, en particulier celles de descendance africaine.*

Résumé de l'enjeu

Le droit à un logement adéquat est un droit fondamental de la personne protégé par le droit international et dont la mise en œuvre est prioritaire selon la Loi canadienne sur la stratégie nationale sur le logement. Malgré cet engagement, de nombreux réfugiés et nouveaux arrivants, en particulier les réfugiés et nouveaux arrivants noirs et racisés, sont confrontés à **des obstacles disproportionnés** pour la concrétisation de ce droit en raison du racisme systémique. Les récits faux et trompeurs qui blâment les réfugiés et les nouveaux arrivants pour le manque de logements adéquats sapent le soutien public aux réfugiés et aux migrants, génèrent davantage de préjudices racistes dans ces communautés et exacerbent les obstacles auxquels ils sont confrontés pour accéder à un logement adéquat.

Obstacles à l'accès au logement

- Au Canada, de nombreux résidents sont confrontés à des obstacles pour accéder au logement, tels qu'une inadéquation entre le revenu et le coût du logement, la discrimination sur le marché de la location et de l'accèsion à la propriété, et de longues listes d'attente pour les logements sociaux et abordables. Les ménages racisés, et les familles et individus noirs en particulier, sont confrontés à **des obstacles spécifiques** en raison du racisme, notamment du racisme **anti-noir**. Une **étude** a révélé qu'un parent monoparental noir sur quatre a été victime de discrimination lors de sa recherche d'un logement locatif. Les réfugiés et les nouveaux arrivants noirs sont confrontés à des vulnérabilités accrues dans l'exercice de leur droit à un logement adéquat en raison de leur statut d'immigrant.
- Bien que la stratégie du gouvernement fédéral en matière de logement ait **reconnu** l'importance de répondre aux besoins en matière de logement des communautés racisées, des immigrants et des réfugiés, elle n'a pas été suffisamment suivie d'effets, sans engagement à **mesurer les résultats en matière de logement** pour ces populations. En 2022, 35 % des **enfants racisés** sans résidence permanente vivaient avec des besoins criants en

matière de logement, un taux près de deux fois plus élevé que celui des enfants non racisés sans résidence permanente (19 %).

- Alors que les entreprises et les promoteurs privés rendent le logement abordable hors de portée, les acteurs politiques et médiatiques au Canada ont fait des réfugiés et des nouveaux arrivants les boucs émissaires de la soi-disant **crise du logement** au lieu de demander des comptes à tous les niveaux de gouvernement pour leur incapacité à **réglementer les entités corporatives**, y compris **les fonds de pension**, et à investir dans le logement abordable depuis plus de trois décennies.

Expériences des réfugiés et des nouveaux arrivants racisés

- Les réfugiés et les nouveaux arrivants racisés sont confrontés à des formes de racisme manifestes et cachées sur le marché du logement, ce qui crée des obstacles que les réfugiés et les nouveaux arrivants non racisés ne rencontrent pas. Une **étude** a par exemple montré que les propriétaires étaient explicitement ouverts à l'idée de loger des nouveaux arrivants non racisés comme les Ukrainiens, mais pas des réfugiés et des nouveaux arrivants de pays comme l'Afghanistan ou la Syrie. D'autres participants à l'étude ont raconté comment un propriétaire a refusé de louer à une nationalité spécifique en raison d'une expérience antérieure avec un locataire de ce groupe, généralisant ainsi toute une population.
- Des travailleurs sociaux qui accompagnent les réfugiés dans leur recherche de logement ont **souligné** des cas où les logements deviennent soudainement indisponibles une fois que les propriétaires se rendent compte que les locataires potentiels sont des réfugiés, en particulier des réfugiés racisés ou des familles nombreuses, démontrant ainsi comment le racisme limite encore davantage l'accès au logement pour les nouveaux arrivants, en plus des obstacles tels que la langue, les vérifications de crédit et le manque de connaissance des droits des locataires.
- Les demandeurs d'asile qui arrivent au Canada en quête de protection ont des besoins particulièrement aigus en matière de logement provisoire. Actuellement, les demandeurs d'asile – principalement racisés et dont beaucoup viennent du continent africain – sont hébergés dans des hôtels ou se retrouvent dirigés vers des refuges pour sans-abri surpeuplés, sans soutien pour répondre à leurs besoins particuliers. Le manque de logements provisoires pour les demandeurs d'asile crée un risque important pour ceux qui tentent de se construire une nouvelle vie au Canada. Malheureusement, une femme kényane et un homme nigérian sont morts en l'espace de quelques mois entre 2023 et 2024 alors qu'ils attendaient d'accéder à un refuge à Mississauga.

Une approche holistique pour concrétiser le droit au logement

- **Des recherches** ont montré que les personnes sans abri ont engagé en moyenne 12 209 \$ en frais de santé publique, contre 1 769 \$ pour les personnes logées. Étant donné que les personnes **noires** et **racisées** sont déjà confrontées à des problèmes de santé disproportionnés au Canada, lutter contre le racisme dans le droit à un logement adéquat

serait non seulement plus rentable, mais atténuerait également d'autres effets négatifs, notamment ceux liés à la santé et au bien-être.

- Le financement de logements communautaires pour les demandeurs d'asile gérés par des organismes de la société civile est une approche rentable qui offre un soutien personnalisé et adapté à la culture des réfugiés racisés à leur arrivée au Canada, tout en coûtant une **fraction du coût** des subventions gouvernementales aux hôtels. La Matthew House d'Ottawa, par exemple, fournit un abri, de la nourriture et un soutien complémentaire pour moins de 1 000 \$ par mois, alors que les hôtels coûtent au gouvernement des milliers de dollars par mois par personne.
- Le fait de garantir aux réfugiés et aux nouveaux arrivants racisés le droit à un logement adéquat est un résultat positif pour l'ensemble de la société canadienne. Lorsque les réfugiés et les nouveaux arrivants racisés sont logés, ils peuvent se concentrer sur leur travail, l'éducation de leurs enfants et leur intégration dans leur communauté, créant ainsi une situation positive et gagnante pour les communautés de tout le Canada.

Recommandations

- Tous les ordres de gouvernement devraient accroître leurs investissements dans le logement public abordable (non marchand) afin de contribuer à garantir le droit à un logement adéquat. Le gouvernement fédéral devrait élaborer un plan visant à accroître la part des logements locatifs non marchands dans le parc immobilier canadien afin de s'aligner sur celle des autres pays de l'OCDE (de 3,5 % à 6,9 % du parc immobilier total du Canada) d'ici 2034, comme le préconise le **Réseau national du droit au logement (RNDL)**. Les gouvernements devraient élaborer des stratégies spécifiques pour améliorer les résultats en matière de logement pour les ménages et les personnes noires et racisées, et suivre et rendre compte des progrès réalisés dans la réalisation de cet objectif.
- Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires devraient renforcer la protection des locataires. Comme le recommande le **RNDL**, le gouvernement fédéral devrait mettre en œuvre la Déclaration des droits des locataires en tant que Normes nationales des droits des locataires, obligeant les provinces et les territoires à mettre leur législation à niveau pour être admissibles au financement fédéral du logement, ce qui permettrait également au gouvernement fédéral de réglementer le contrôle des loyers et des logements vacants.
- Les décideurs politiques devraient augmenter les dépenses consacrées aux mesures de soutien du revenu, comme les prestations d'invalidité, d'autant plus que les réfugiés et les nouveaux arrivants noirs et racisés sont plus susceptibles de connaître la pauvreté au Canada et sont incapables de couvrir leurs frais de logement.
- Tous les ordres de gouvernement devraient travailler ensemble pour accroître les investissements et l'approvisionnement de **centres d'accueil et de logements communautaires provisoires** aux demandeurs d'asile, y compris des services de soutien complets qui répondent aux besoins particuliers des demandeurs, en particulier d'une

manière culturellement sensible, afin de permettre aux réfugiés de tous les horizons de réussir leur intégration au Canada.

Cette ressource a été produite avec le soutien financier de la Fondation canadienne des relations raciales



**Canadian
Race Relations
Foundation**

**Fondation
canadienne des
relations raciales**